



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER
Essonne

Bilan d'activité 2020



BULLETIN DE LIAISON N°47

Association Départementale de Protection Civile de l'Essonne

Boîte Postale 238 91007 EVRY Cedex - Siret : 47870440600014 - Affiliée à la Fédération Nationale de Protection Civile
Association agréée N°W912000935 JO du 24/11/1966 & 02/10/1967 - Agrément de Sécurité Civile Délégué depuis 2006
Agrément départemental pour la formation N°93-4653 du 30 Septembre 1993 - Agrément organisme de formation N°1191 06979 91

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Election du bureau du 6 février 2021

Président :	M. Denis LEVANNIER.
Vice-Président :	M. Claude REMY.
Secrétaire Général :	M. Michel CHEVAUCHER
Secrétaire Général Adjoint :	M. Yanis BAQUE
Trésorier :	M. Régis ASSOGBA
Trésorier Adjoint :	Mme Christine BRIFAUD
Gestion activité opérationnelle :	Mme Dominique REMY. M. Jean-Raymond BOUGRAS Mme Gaëlle BERTHOMIEUX M. Valentin NABOT.
Chargés de Mission :	M. Kevin BOUCQ. M. Dominique BRIVE. M. Thierry JULIEN. M. Edouard LUCAIN. M. Anthony SCHMITT. M. Jeremy MOULE. M. Patrick WLODARZ

Seul, les membres du conseil d'administration et les candidats sont présents, les adhérents sont en Visio conférence.



COMPTE-RENDU D'ACTIVITES 2020

23141 heures de bénévolat.

L'année de tous les extrêmes.

Le 14 décembre 1965, M. Georges POMPIDOU, Premier Ministre, a souhaité créer la **Fédération Nationale de Protection Civile** afin de prolonger l'action des Pouvoirs Publics sur l'ensemble des domaines de la Protection Civile par le biais du Bénévolat.



Cette structure fait suite aux services de défense passive qui étaient mis en place pendant et après la dernière guerre mondiale.

Après une définition des missions de la Sécurité Civile intervenue en 1987, la loi de modernisation de la Sécurité Civile est mise en place le 13 août 2004.

Dès lors se fait une coupure possible en la création des associations agréées de Sécurité Civile, Dont la Fédération Nationale de Protection Civile est l'une des composantes.

Elle regroupe une centaine d'associations départementales composées de 32000 Bénévoles.

L'Association Départementale de Protection Civile de l'Essonne a été créée le 15 octobre 1966, avec le sigle ADPC91. **(54ans)**

Elle est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et est inscrite à la Préfecture d'EVRY, où elle a établi son siège en 1973, sous le n° W0912000935.

Une délégation opérationnelle de l'agrément de Sécurité Civile est donnée par la Fédération Nationale de Protection Civile depuis 2006, date de mise en place de cet agrément.

Cet agrément se décline sous 4 formes de missions :

- Mission de type A : Opérations de secours (opérations de secours à personnes et de sauvetage) avec une extension A3 nous permettant la mise en œuvre de la barque de sauvetage acquise en 2017
- Mission de type B : Actions de soutien aux populations sinistrées
- Mission de type C : Encadrement des bénévoles lors des actions de soutien aux populations sinistrées
- Mission de type D : Dispositifs Prévisionnels de Secours (DPS)

Parmi les changements remarquables de l'année 2020 nous pouvons signaler :

- Suspension des engagements SDIS à EVRY. Après 3 années.
- Participation active aux côtés du SAMU91 dans la gestion de crise.
- Mise en service d'un lien fibre optique pour le local.
- Réception d'une Ambulance de type Master Renault.(AVERELL)
- Commande d'une Ambulance de type Renault Master Renault à l'identique.
- Achat de 4 nouveaux défibrillateurs Schiller
- Remboursement anticipé du prêt d'achat du local d'activité.
- Achat d'un appareil brumisateur de désinfectant.

Notre Association compte actuellement **4277** adhérents, membres bienfaiteurs, donateurs et organisateurs dans le département de l'Essonne. Nos moniteurs ont formé 99% de ces personnes au secourisme, pour la plupart au cours de ces deux dernières années.

SECOURIR

L'EQUIPE ASSOCIATIVE

Encore plus engagée !

Bénévoles, avec la rigueur des Professionnels !

Notre équipe associative compte 90 personnes brevetées :

- 8 Chefs d'équipes,
- 19 Chefs d'équipe Premiers Secours.
- 16 Spécialistes en milieu sportif,
- 68 Équipiers-Secouristes,
- 28 Secouristes,
- 5 Logisticiens titulaires du PSC1 ou SST.
- 19 spécialistes en premiers secours socio-psychologique.
- 18 Équipiers de première Intervention Incendie.

De nouveaux Équipiers, Secouristes et Logisticiens viennent régulièrement nous rejoindre et compenser les mouvements toujours importants.

Profitons de l'occasion pour leur souhaiter bon courage !

Notre **ELSA (Équipe Locale de Secours et d'Appoint)** est constituée des secouristes actifs non mobilisables au titre d'autres fonctions.

Cette équipe peut être activée sur simple appel téléphonique auprès de l'un des responsables. Un SMS est expédié à chaque équipier dès le déclenchement grâce à la fonction prévue par E-Protec. Elle a été activée plusieurs fois cette année.

Il faut ½ h d'appels téléphoniques pour convoquer cette équipe au point de rendez-vous, notre local. Elle peut être à pied d'œuvre en 1 heure. En fonction de la mission, du matériel spécifique pourra compléter l'équipement des véhicules.

- | | |
|--|---|
| 1 ensemble signalétique Poste de secours, impliqués, PC. | 60 rations lyophilisées |
| 50 lits de repos | 100 Kit couchage et hygiène |
| 15 brancards pliants normalisés | 1 petit réfrigérateur |
| 11 lits de type catastrophe avec 2 supports | 1 lave mains autonome |
| 1 barquette de sauvetage | 2 percolateurs de 10 litres |
| 1 brancard roulant pliant par la moitié. | 2 pompes de relevage (100l/mn). |
| 2 brancards type Ambulance | - <u>Cantine1</u> Boisson (1000 Gobelets, 300 Cafés, 300 Chocolat 2 bouilloires |
| 3 chaises de transport | - <u>Cantine2</u> , 8 Sièges, |
| 1 sac à dos Lot B (PS avec oxygène) | - <u>Cantine3</u> 200 Draps Jetables |
| 2 sacs Premiers Secours. | - <u>Cantine4</u> 100 draps de lit hospitalier |
| 1 défibrillateur | - <u>Cantine5</u> Lot électrique |
| 4 tentes spécialisée 3m x 4,5m | (100 mètres de câbles 5 spots halogènes) |
| 50 litres d'eau potable | Multiprises diverses |
| 1 four micro-Onde | Rampes néon. |
| 1 Chauffages mazout. | - <u>Cantine6</u> 30 Couvertures, |
| | 100 Couvertures de survies |

Mission de type A : Opérations de secours.

- La convention tripartite SAMU-SDIS-ADPC signée au mois de mai 2013 nous donne la possibilité de faire les évacuations nécessaires sur ordre du Médecin régulateur du SAMU si toutefois la mise en place d'une double équipe a été acceptée par les organisateurs.
- La convention de fédération des moyens entre les 4 associations majeures dans notre département (Croix Blanche91, UMPS91, ADPC91 & Croix Rouge) signée le 21 mai 2015, permet de n'avoir qu'un seul numéro à mémoriser pour alerter les associations. Nous avons tenu l'astreinte Inter-associative tous les 4 mois pendant 1 mois. Nous participons à plusieurs comités d'organisation au niveau préfectoral.



Pour l'ADPC91, un représentant agréé dispose :

- d'un téléphone d'astreinte pour répondre aux demandes,
- de son propre téléphone pour appeler,
- d'une sacoche contenant les numéros d'urgence de chaque association
- d'une chasuble jaune (Coordinateur Inter associatif).

Notre déclenchement est basé sur le numéro de permanence, celui du responsable Opérationnel Départemental, du Gestionnaire des postes de secours et de notre Président.

Année Exceptionnelle : *La CRISE COVID-19*

Mission VPSP pour le SAMU91

Le 9 mars 2020, cette mission a débuté par une demande de la Préfecture de l'Essonne qui souhaite connaître nos moyens pour venir en assistance du SAMU.

Le 15 mars 2020, le SAMU demande une réunion du groupement inter-associatif afin de définir les modalités de notre engagement.

Des équipages composés de deux équipiers PSE (dont un chef d'équipe) ainsi que d'un secouriste PSE1 sont requis à bord d'un Véhicule de Premiers Secours à Personnes afin de pouvoir se déplacer à domicile, de faire un premier bilan diagnostique, de décider avec le médecin du SAMU de la conduite à tenir, de laisser la victime au domicile en lui donnant des conseils pour la suite ou d'évacuer vers le centre hospitalier désigné par le médecin.

Nous évoquons le sujet de notre financement d'une réquisition à venir et d'une signature de convention avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Nous préparons notre véhicule d'intervention VPSP LUCKY en y enlevant tous les équipements jugés inutiles à la mission. Nous emballons de film transparent les équipements restants.

L'organisation inter-associative est prévue au cours d'une visioconférence le 20 mars 2020.

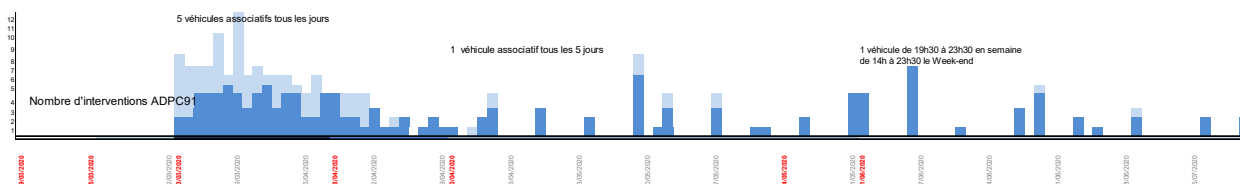
Les équipages sont mis en pré-alerte.

Le 23 mars 2020 débutera la mission COVID-19 - 9 heures à 24 heures en deux vacations.

Pendant 16 journées, nous avons assuré la présence d'un véhicule et de 6 intervenants secouristes et équipiers-secouristes.

Nous suspendons nos engagements avec le SDIS91 qui ne reprendront que le 2 juin 2020.

Enfin, le 10 juillet 2020, avec les opérations de déconfinement, notre désengagement du dispositif a été prononcé par le SAMU91.



- 70 vacations, 29 missions CDAU, 7 missions « Chardon », 34 missions logistiques
- Assurés par 38 équipiers
- 1085 heures de présence, 2867 heures de bénévolat
- 15465 kms parcourus par les ambulances, 20183 kms parcourus avec les véhicules personnels, principalement pour se rendre vers la base opérationnelle
- 218 personnes prises en charge, 145 évacuations vers les centres hospitaliers

Le suivi de toute l'activité a été effectué avec la gestion des événements sur E-Protec et une constitution des équipes en amont à partir d'un fichier partagé.

Un ordre de mission collectif est parvenu chaque jour à chaque intervenant.

Un compte-rendu de mission a été réalisé à chaque fin de vacation.

Notre Coordinateur Opérationnel Adjoint, Yanis BAQUE, a assuré cette mission d'organisation.

Les dons en matériel

Bien que nous ayons en stock une certaine quantité de masques, soigneusement gardés depuis 2007 dans des cantines, les équipements individuels étaient insuffisants et en tout cas pas vraiment fournis par le SAMU.



Nous avons donc fait appel à certains organismes qui ont eu la gentillesse de nous fournir des échafaudages, des charlottes, des masques, des gants, des sur-chaussures, de la solution hydro-alcoolique, nous permettant d'avoir une bonne protection pour les intervenants.

Nous les en remercions chaleureusement et leur avons fourni en échange un reçu pour don aux associations.

Les achats

Nous avons tenté d'acheter d'autres équipements lorsqu'ils étaient disponibles. Cela n'a pas duré longtemps car très vite nos fournisseurs habituels ont limité les quantités possibles et ont été rapidement en rupture de stocks.

Afin d'assurer la propreté en fin d'opération, nous avons commandé un brumisateur de produits désinfectants. Cet achat devait de toute façon être effectué pour assurer l'activité courante.

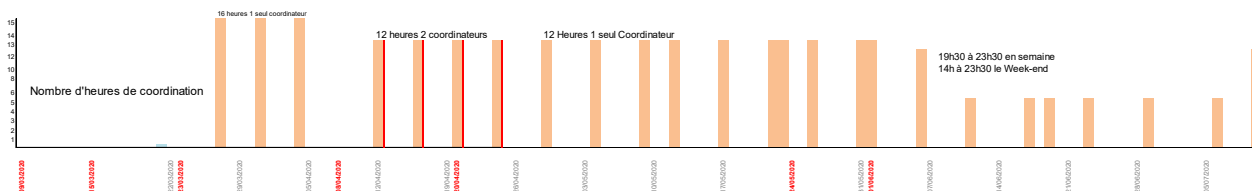
Mission de pilotage et de coordination inter-associative au Centre Départemental d'Appels d'Urgence (CDAU) pour le SAMU91.

En même temps que la mission précédente, la présence d'un coordinateur inter-associatif dans la salle constituée spécifiquement avec les médecins du SAMU pour le traitement des suspicions d'atteinte par le COVID-19 est mise en place

Son rôle : prendre en charge les demandes des médecins et piloter l'intervention des associations agréées de Sécurité Civile, gérer ces interventions, rendre compte.

Un compte-rendu journalier informe chaque entité des actions menées.

29 jours de présence effectués par 4 cadres opérationnels totalisant 280 heures de présence.



Mission CHARDON pour le SAMU Ile de France

Nous avons assuré, avec nos collègues de la Protection Civile de Paris, 7 transferts de patients des hôpitaux franciliens vers des trains TVG basés à la Gare d'Austerlitz.

Notre engagement sur ces missions a été possible grâce à l'équipement de nos véhicules en convertisseurs 220 volts.

Trois journées ardues pour chacun des équipages partis vers 4 heures du matin de notre base de Lisses. Rendez-vous à la Halle Carpentier, base logistique spécialement mise en place par la Protection Civile de Paris, pour prendre les consignes.

Vers 7 heures du matin, à la gare d'Austerlitz, du matériel de réanimation, un médecin et une infirmière montent à bord des véhicules en direction d'un centre hospitalier francilien, pilotés dans leur destination par une escorte de deux motards de la Police Nationale qui ouvre la route (Hôpitaux de Versailles, Marne la Vallée, Longjumeau, Paris Bichat, Paris Beaujon).

Il faut au minimum 2 heures pour conditionner un patient dans un matelas à dépression qui le suivra jusqu'à l'hôpital de destination.



Le retour à la gare d'Austerlitz se fait vers 11h, toujours sous escorte policière et à vitesse très régulière. Le patient, le médecin, l'infirmière sont alors pris en charge par une équipe chargée de les installer dans le TGV.

Pour nous, la mission est loin d'être terminée car il faut désinfecter tout le véhicule et rentrer à la base de Lisses. Arrivée vers 15 heures.

C'est Claude REMY, Vice-Président qui a assuré le suivi de ces opérations.



Mission EHPAD pour le Groupe ADEF

Le 1er avril 2020 (ce n'est pas une blague !), notre Fédération nous relaye une demande d'assistance de la Fédération d'établissements ADEF, groupe d'Établissements Hospitaliers d'accueil de Personnes Agées Dépendantes. (EHPAD). Nous prenons contact avec chacun des 4 établissements situés dans notre département :

- La Maison des Clématites - 44 Rue de la Dauphine - 91100 CORBEIL-ESSONNES
- La Maison du Cèdre Bleu - 12 Rue du Château - 91280 ST PIERRE DU PERRAY
- La Maison de la Châtaigneraie - 35 Chemin Royal - 91310 LEUVILLE SUR ORGE
- La Maison des Merisiers - 25 Avenue du Docteur Roux - 91390 MORSANG SUR ORGE

Nous définissons avec eux leurs besoins qui sont très variés : assistance, animation, ménage, distribution des repas, chauffeur.

Des conventions ont été signées afin de définir les missions et les aspects financiers.

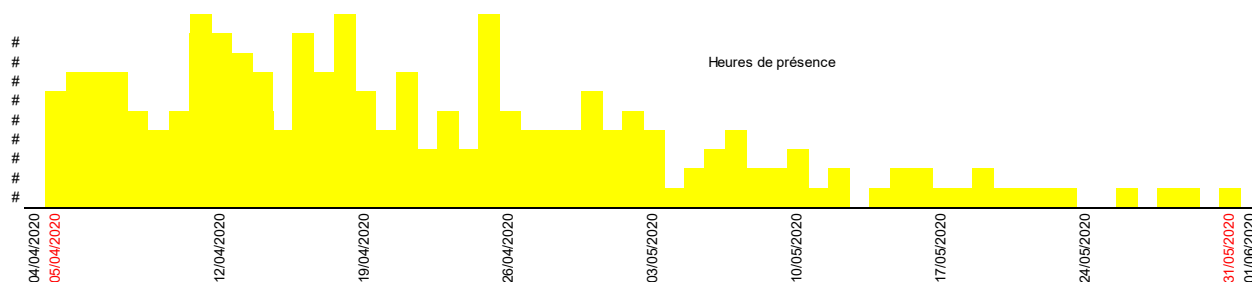
Pour cette occasion et compte-tenu des nombreuses demandes de personnes proposant d'intégrer notre équipe (une douzaine à ce moment-là), nous avons procédé à une session d'intégration rapide avec présentation de notre Association et fourniture allégée des documents administratifs. Nous leur avons désigné un établissement au plus près de chez eux.

Ils ont tous intégré notre réserve de Sécurité Civile.

Des « Bénévoles Réservistes » qui, s'ils le souhaitent, seront plus tard formés pour devenir équipiers-secouristes sur nos prochaines opérations de secours.

C'est Dominique REMY qui a eu en charge la synchronisation de cette action.

- 55 journées de présence
- 29 équipiers-secouristes et logisticiens
- 2022 heures de bénévolat
- 5908 kms parcourus par les véhicules personnels



Nos missions dans les EHPAD sont de réelles expériences de vie pour tous les intervenants.

Plusieurs autres types de missions nous ont été demandés mais sont plus anecdotiques qu'effectives :

- Mission ARS de visite d'EHPAD et de mise en place éventuelle de moyens.
- Mission de distribution de masques dans les gares.
- Mission de transport de malade pour l'ARS vers les centres d'hébergement.

Mission de dépistage du virus sur les centres de test.

Le 30 juillet démarre une campagne de test PCP sur le terminal 2^E à Roissy Charles de Gaulle. Cette mission débutée en mode bénévole est passée en mode salarié pour 3 membres de notre équipe qui ont participé en 2020 à 204 journées de tests. Cette mission se poursuit en 2021.

Le 1 septembre c'est sur le centre de tests de Le Mans dans la Sarthe que l'un de nos équipiers s'engage pour 62 journées. Cette mission se poursuit également en 2021.

Continuité de la mission VPSP pour le SAMU91

A partir du 1 novembre 2020 reprennent les missions pour le SAMU91 pris en charge par une convention signée avec l'ARS Ile de France et le SAMU Ile de France.

A l'image des engagements pour la première période, l'association a participé à



- 90 vacations VPSP, 45 missions CDAU, 10 missions logistiques
- Assurés par 45 équipiers
- 896 heures de présence, 2127 heures de bénévolat
- 14269 kms parcourus par les ambulances, 13851 kms parcourus avec les véhicules personnels, principalement pour se rendre vers la base opérationnelle de Lisses.
- 229 personnes prises en charge, 220 évacuations vers les centres hospitaliers dont 26 personnes malades de la COVID-19

Mission d'accompagnement des visites dans les EHPAD.

- La Maison des Clématites - 44 Rue de la Dauphine - 91100 CORBEIL-ESSONNES
 - Centre Hospitalier ARPAJON, pôle gériatrique, 18 avenue de Verdun 91290 ARPAJON
- Cette mission a été définie dès le départ par de l'accompagnement de résidents et des familles avec le respect des gestes barrières.

- 60 journées de présence
- 6 équipiers-secouristes et logisticiens
- 354 heures de bénévolat
- 3692 kms parcourus par les véhicules personnels

Cette mission continuera sur le début de l'année 2021.

Engagement avec le SDIS-91.

Au mois de Décembre 2017, après plusieurs années de discussions avec le SDIS, a été mis en place le principe de gardes postées sur le centre de Secours d'EVRY.

3/4 secouristes confirmés âgés de plus de 18 ans et 1 VPSP, peuvent être mis à disposition sur les créneaux, 7h30-23h30 ou 19h30-23h30, au minimum 4 fois par mois.

Sur l'année 2020, 25 engagements ont été effectués par 30 équipiers secouristes ; elles représentent 130 heures de présence, 520 heures de bénévolat, 501 Km parcourus, 20 interventions.

Parmi les 4 associations agréées de Sécurité Civile engagées nous assurons 34% de l'activité.

Le SDIS-91 au mois de décembre 2020 argumentant que les associations agréées de Sécurité Civile, malgré les conventions signées ne pouvaient être engagées hors période de crise sans réquisition préfectorale a souhaité suspendre cet engagement.

Engagement avec le SAMU-91.

En dehors des périodes de crise et entre le 10 juillet et le 1 novembre, nous avons engagé 12 fois notre équipe, 28 équipiers secouristes y ont participé; elles représentent 391 heures de bénévolat, 130 heures de présence, 1158 Km parcourus, 32 interventions.

AIDER

Mission de type B : Actions de soutien aux populations sinistrées,

- Convention signée par la FNPC avec la SNCF en île de France
- Convention signée avec la ville de Corbeil-Essonnes (réserve Communale).
- Convention Signée avec le SID-PC Engagement sur les Plans Nombreuses Victimes.
- Convention signée avec ERDF, permet plusieurs types d'engagement sur tout le département.

Nous avons été **mis en alerte** 6 journées en janvier 2020 pour des inondations situées à Meaux (77) et Boussy St Antoine (91).

3 journées au mois d'Août 2020 pour une rave-party montée à Boissy le Cuté (91).

Mise en place d'une **Mancœuvre NOVI** en novembre 2020 dans une école de Brunoy(91).

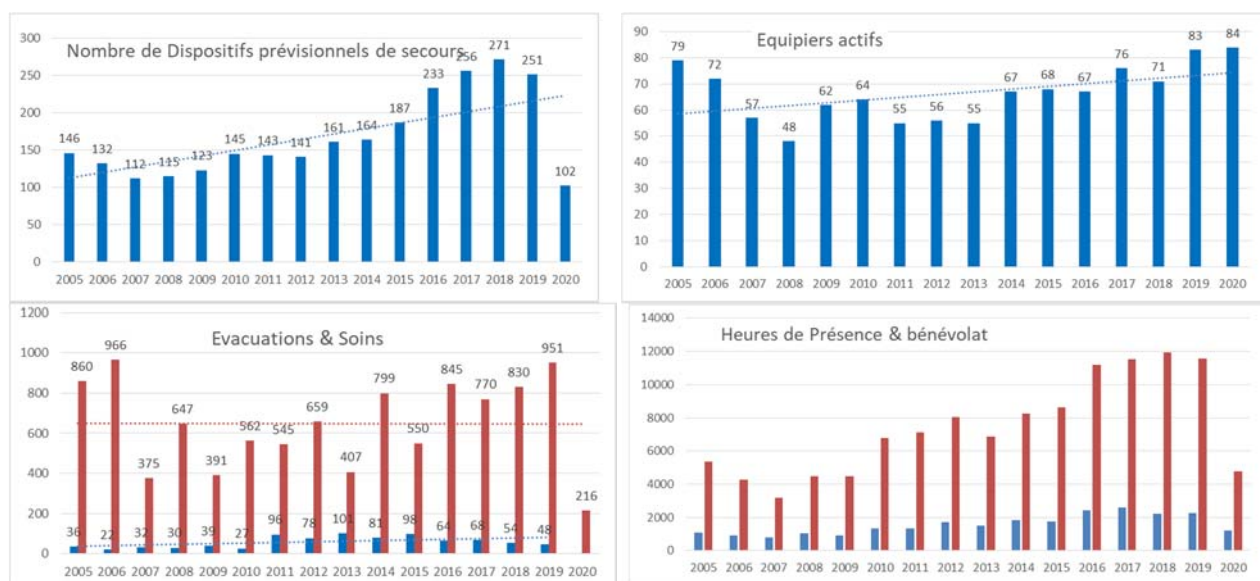
A Villeneuve St Georges (94) nous avons mis en place de PAPS pendant 20 journées au moment des grèves SNCF au mois de Décembre 2019 et Janvier 2020.

Mission de type D : Dispositifs prévisionnels de Secours (DPS).

Une activité très réduite, (-76%)

- **102** Dispositifs Prévisionnels de Secours assurés par 84 Équipiers, Secouristes et Logisticiens, soit 4761 heures de bénévolat. 1214 heures de présence sur le terrain ont été effectuées à la demande des organisateurs de manifestations sportives et culturelles dans 35 villes du département.
- 216 soins très divers, avec évacuation vers un centre hospitalier pour 4 victimes.
- Nous assurons depuis plusieurs années des assistances de manifestations importantes. Cette année nous pouvons encore citer : Les Fêtes des plantes à St Jean de Beauregard, Les compétitions de Kart à Angerville, les compétitions de Karaté à Villebon sur Yvette

Evolution au fil des ans :



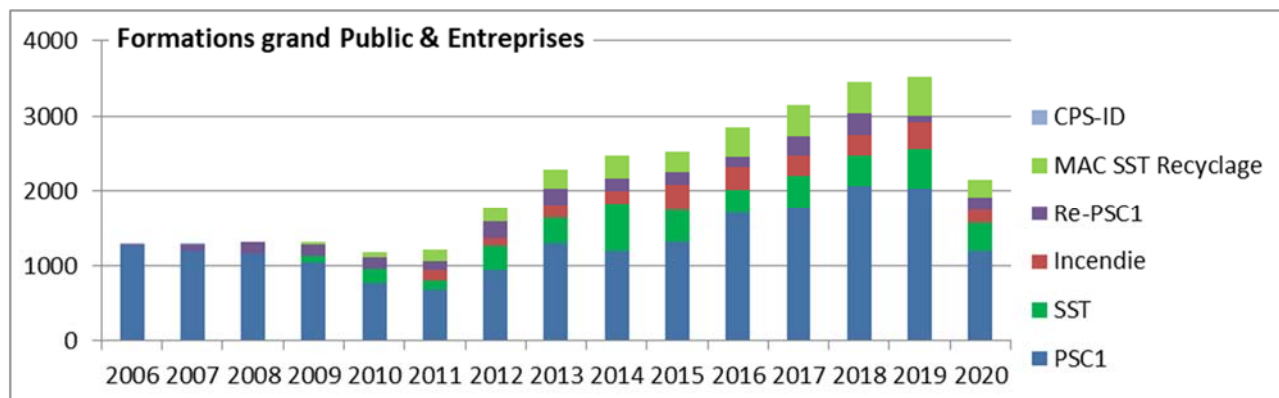
Nos interventions hors département (10 journées):

- NICE (06) Carnaval de Nice, 8 jours, 96 heures, 12 équipiers.
- PARIS (75) Compétitions de judo, 12h, 6 équipiers.
- LIEUSAIN (77) Stand up pour le climat, 6h, 4 équipiers.

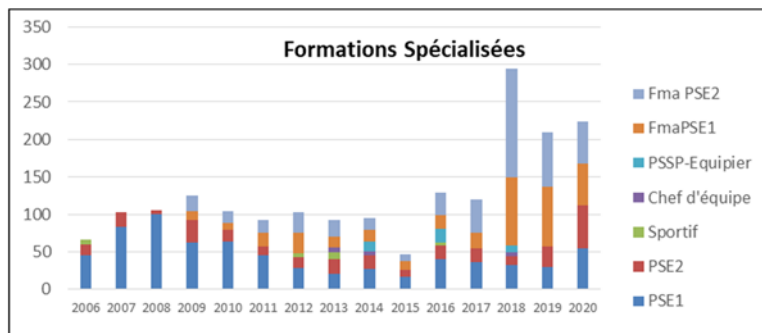
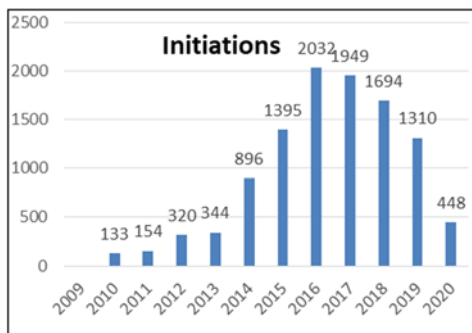
FORMER

2848 personnes formées ! (-40%)

La crise est passée par là et a stoppé nos actions entre le 15 mars et le 15 juin. Globalement







La formation permet la grande majorité des rentrées financières, le renouvellement constant de l'équipe et des compétences de ses participants.

3 concepteurs de formation et dont 1 formateur de formateur SST, constituent l'encadrement de l'équipe pédagogique.

- 26 formateurs sont titulaires de la PAE F PSC (enseignement du PSC1).
- 10 ont l'agrément PAE F PS (enseignement du secourisme professionnel PSE1 & PSE2).
- 17 ont la capacité à enseigner le SST.
- 1 formateur Premiers Secours Socio-Psychologiques.
- 1 formateur APS-ASD Intervenants à Domicile.
- réalisent les formations « Équipier de Première Intervention Incendie ».
- 3 formateurs GQS assurent une partie des formations Gestes Qui Sauvent.

Ces formateurs et leurs aides ont effectué 4859 heures de présence.

Type de formation 2020	Nombre de stagiaires	Sessions	Formateurs	Villes
Initiations GQS avec 5 partenaires	448	28	14	18
PSC1	1196	140	24	18
SST	367	50	11	14
Incendie	181	21	7	12
PSE1	55	7	4	Lisses
PSE2	57	6	4	Lisses
Formateur PICF & PAEFPC	4	1	3	Lisses
Formateur SST	10	1	1	Lisses

Les formateurs, concepteurs de formation et formateurs de formateurs ont appliqué en 2020

- le référentiel GQS (Gestes qui sauvent) paru en début 2018,
 - les textes intervenus en cours d'année, notamment l'enseignement du SST paru en janvier 2018. Et PSC1 en septembre 2019
 - Les directives éditées spécialement pour la COVID-19 par l'INRS et le Ministère de l'Intérieur.
- Ils ont participé pour le SID-PC 91 à plusieurs jurys d'examens soit comme examinateurs soit comme Président de jury.

FORMATION CONTINUE – Recyclage – Mise à niveau de Compétences

Depuis l'année 2000, la prise en charge globale en incombe à l'Association.

Une mise à jour de ces textes est intervenue début janvier 2019, avec notamment un programme défini pour la formation continue des détenteurs d'un PSC1 de moins de 3 ans.

Type de formation continue 2020	Nombre de stagiaires	Sessions	Formateurs	Villes
FC PSC1	176	18	10	5
Mac SST Recyclage.	235	35	13	20
FC-PSE1	55	7	4	Lisses
FC-PSE2	57	6	4	Lisses

Une directive ministérielle a prolongé au 31/12/2021 les formations continues qui arrivaient à échéance en 2020, ce n'est pas le cas du SST dont la tolérance était 31/12/2020.

Pour les adhérents extérieurs à l'équipe pédagogique et associative

Les stagiaires sont accueillis soit en sessions spécifiques pour des groupes de PSC1 ou SST, soit pendant les stages initiaux d'une durée de 6 heures minimum pour les stages PSE1, PSE2, formateurs. Il en est de même pour les demandes relatives aux anciens, voire très anciens diplômés.

La **Formation de Maintien et Actualisation de Compétence** pour le PSC1 défini 3 heures de formation minimum, pour les diplômés de moins de 3 ans. Nous proposons donc 3 formules :

- Formation de 3 heures avec programme du ministère de l'intérieur.
- Formation de 3 heures pour les assistantes maternelles sur la base de notre offre « Accidents domestiques et Premiers Secours pour les jeunes enfants ».
- Formation de 6 heures comme nous le faisons traditionnellement.

Pour les équipiers

Leur présence lors des formations PSE1 & PSE2 permet une remise à niveau correcte dépassant pour certains le quota annuel horaire obligatoire

Les sessions de formation continue de 2 heures, en soirée sont à remettre en place.

Comme prévu dans notre règlement intérieur, la formation continue annuelle des formateurs est assurée comme suit :

Pour les formateurs PSC

- formation continue de 2 heures chaque mois en soirée à raison de 6 heures dans l'année,
- participation lors d'une session de formation initiale de moniteurs à raison de 6 heures minimum,
- participation comme aide lors d'une formation complète de type PSC1 encadrée par un formateur de formateur.

Pour les formateurs PAE F PS (PSE1 & PSE2)

- 2 heures chaque mois en soirée à raison de 6 heures dans l'année,
- participation avec un formateur de formateur lors d'une formation initiale de type PSE1 & PSE2.

La gestion se fait de façon centralisée à l'aide d'un tableau glissant annuellement. Elle se fait également de façon individuelle au travers du «Livret du Moniteur».

Une attestation de formation continue est délivrée à la personne qui le souhaite, à la vue de ce livret confronté au fichier central.

Pour les formateurs de formateurs, concepteurs de formation

Ils ont pu suivre sous l'égide de la FNPC une session prévue en Août ; et qui a permis de déployer la nouvelle approche des Bilans notamment.

LE MATERIEL DE FORMATION

Usage et usure normale, rénovation périodique !

Nous disposons actuellement de :

Mannequins et troncs

- 18 mannequins de la gamme LAERDAL. Ils sont remis à neuf à chacune de leur réintégration mais sont d'une génération qui n'est plus maintenue. Ils devront à l'avenir être remplacés intégralement par des mannequins de nouvelle gamme ou bien modifiés.
- 9 troncs d'entraînement d'appoint
- 18 mannequins Bébé spécialisés pour l'apprentissage de la réanimation cardio-pulmonaire
- 30 mannequins Bébé pour l'apprentissage de la désobstruction des voies aériennes
- 3 mannequins Junior, 18 troncs Junior
- 1 mannequin d'entraînement en piscine

Défibrillateurs

- 20 défibrillateurs de formation FR2, Philips, Zoll, Ylea



Matériels spécifiques

- 1 lot de matériel de démonstration pour la formation Équipier de Première Intervention Incendie
- 1 lot de matériel pour les formations APS-ASD constitué principalement d'un lit médicalisé, d'un lève personne, d'un fauteuil roulant, de draps de glisse

Matériel divers

- 2 lots complets de matériel nécessaire à l'enseignement du PSE1, mais aussi du PSE2
- 7 rétroprojecteurs portatifs
- 8 vidéoprojecteurs
- 1 rétroprojecteur et 2 vidéo projecteurs sont à disposition dans la salle de formation du local.

Tous les outils pédagogiques nécessaires à la formation des formateurs sont soigneusement rangés à la fin de chaque session. Cela évite afin d'avoir à rechercher et à investir tous les ans. Le matériel PSE1 – PSE2 – APS-ASD a été regroupé dans une seule armoire.

Le matériel opérationnel présent dans nos véhicules n'est en aucun cas utilisé lors des formations.

NOS MOYENS.

NOS MATERIELS ROULANTS :

Très forte sollicitation !

38912 Km parcourus en 2020 !, dont 28704 dans le cadre des missions COVID-19

Depuis 2006 nous sommes venus vers la gamme de la série Ambulances à la norme NF-1789.

Renouvellement raisonné !

« **AVERELL2** », VPSP équipé par « Petit Gruau », acheté neuf en février 2020, a participé aux missions COVID-19, il est équipé de pneus hiver. Il totalise 11246 Km

« **LUCKY5** » VPSP équipé par « Petit » est une ancienne ASSU, achetée en 2009. Il a 14 ans (2006). Il a fait 26 sorties, a parcouru 2959 km en 2020. Il totalise 195935 km.

Il a été revendu à la Protection Civile de Corse en novembre 2020,

Il sera remplacé en février 2021 par un véhicule de type Master équipé par « Petit Gruau ».

« **ROCADE5** » VPSP équipé par « Petit-Gruau », acheté neuf en 2013 a désormais 8 ans .Il a fait 42 sorties hors COVID-19, parcouru 5847 km en 2020. Il totalise 57109 km.

« **JUMPER4** » VPSP équipé par « Petit-Gruau », acheté neuf en 2017. Il a 3 ans. Il a effectué 23 sorties en 2020 hors COVID-19 pour 6726 Km. Il totalise 31541km.

C'est celui que nous avons utilisé pour les opérations extérieures.

Nous allons encore pouvoir aligner quatre véhicules normalisés NF1789 de grande capacité de moins de 8 ans sur nos opérations et envisager des missions Fédérales sur les grandes manifestations en 2021.

« **WILLIAM1** » VLHR 4x4 en arrivé en Novembre 2016. Il a 4 ans et parcouru 10744 km en 2020. Il participé à 50 sorties en DPS. Il totalise 52550 Km.

Il a une vocation de polyvalence : transport de personnel (5 personnes), transport du matériel de formation, pouvant tracter les remorques Incendie ou PSA... Usage en tout chemin sur DPS, Véhicule de liaison lors des sessions d'initiation GQS en Ile de France.

La Barque de sauvetage « **CALAMITY** » acquise en juin 2017, n'est pas sortie en 2020.

Le SSV « **JOE** », véhicule tout terrain est consacré à l'extraction de victimes en milieu difficile. Il a 3 ans. Il a participé à 3 sorties en 2020, principalement les cross.

Il est transporté dans le véhicule tous usage JACK.

Le Camion de soutien aux populations « **JACK** », est arrivé en mars 2019, il a participé à 7 sorties en 2020, et effectué 1390 Km.

Il sert au transport et entreposage du SSV mais aussi au déplacement du matériel nécessaire à la mise en œuvre d'un centre d'accueil, de poste de secours, et de salle d'enfumage pour les formations incendie éventuellement.

La « **remorque PSA** » dans laquelle est entreposé tout le matériel nécessaire à la mise en place d'un Poste de Secours Avancé de 12 m² a été mise en service en 2000. Du haut de ses 21 ans, elle a participé à 3 sorties. Le matériel qui l'équipe a été totalement renouvelé en 2016.

La « **remorque formation Incendie** », acquise en 2011, a quant à elle, fait 15 sorties.

Nous avons eu à gérer plusieurs urgences mécaniques.

Le 28 mars, après 7 jours d'usage intensif lié à la COVID-19, notre véhicule LUCKY faisait un vrai bruit de casserole au niveau du moteur. Il a été réparé dans les jours qui ont suivi par nos deux mécaniciens, Stéphane et Patrick. La poulie principale d'accessoires ainsi que la courroie avaient pris du jeu.

Le 5 avril, c'est au tour de ROCADE d'avoir des signes de faiblesse, un sifflement important autour de la roue avant droite lui a valu un passage chez le mécanicien pour changer le roulement de roue avant.

Le 1er juin, au cours d'une manœuvre en intervention, AVERELL a frotté le côté droit et a dû passer chez le carrossier. Pare-Brise cassé Le 2 novembre, rétroviseur droit le 15 novembre, Rétroviseur gauche le 20 décembre.

JUMPER a aussi subi un changement de rétroviseur droit le 5 novembre.

Oxygénothérapie :

Record de consommation !

Un contrat annuel de 10 bouteilles de 5l à manomètres intégrés avec la société « AIR LIQUIDE » est en cours. 10 bouteilles échangées pour la première période de crise, 6 Bouteilles pour la deuxième période, cela représente certainement 15 années normales de consommation.

La radio communication :

Sans convenir toujours complètement !

Le sujet de la fréquence Radio est un sujet qui a toujours été délicat au sein de notre Fédération. L'exonération de taxes, intervenue en 2012, ne l'est en fait pas totalement. Nous ne sommes toujours pas satisfaits car sur des départements proches c'est vers une fréquence numérique que s'est orienté le choix, rendant une fois de plus notre position délicate, au sein même de la fédération des fréquences 400 Mhz Paris, Nice, le val d'Oise sont apparues.

Notre équipement en moyen Radio à la fréquence FNPC nous permet une belle opérabilité avec les départements dans lesquels nous nous sommes déplacés et très belles liaisons de moyennes distances entre nos véhicules.

Grace à de nouvelles acquisitions notre parc radio est à ce jour composé de :

6 postes analogiques/numériques mobiles dans les véhicules.

11 portatifs analogiques/numériques sur 2 bases de chargement.

Tous programmés aux fréquences FNPC.

Le Local :

« Centre de formation de la Protection Civile de l'Essonne » !

L'achat de ce local de 210 m² (215 000 Euros en Janvier 2015, avec un prêt sur 12 ans équivalent au loyer précédemment payé) et ses aménagements de 75 m² nous permettent le stationnement à l'abri des moyens roulants, le stockage du matériel de formation, d'urgence et de rechange.

Avec ses salles de réunion et de formation, sa réserve et son garage, cet investissement est un atout dont nous nous félicitons.

La gestion n'y est pas trop difficile grâce au sens des responsabilités de chacun.

Le solde du prêt a été réalisé en décembre 2020 soit 7 années avant son échéance.



NOTRE FONCTIONNEMENT.

Un suivi rigoureux !

Nécessaire aux remontées d'informations Préfectorales et Fédérales mais aussi aux organisateurs et aux sociétés d'assurances. Et depuis un moment aux organismes régulateurs de la formation en entreprise

Accueil des nouveaux venus :

Une réflexion globale, menée pour dégager des axes de progrès, a été mise en place.

Un dossier d'accueil complet est remis à chaque nouvel arrivant.

Le passeport bénévole fait partie des documents remis à chaque participant avec un livret de suivi de l'activité associative. Il peut être enrichi par chaque équipier grâce à une fonction de traçabilité fournie par E-Protec.

Nous avons mis en place des soirées spécifiques d'accueil gérées par Yanis BAQUE afin d'assurer une meilleure présentation pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre.

Au vu des différents textes de loi en vigueur, nous faisons de nombreux rappels à la responsabilité individuelle. Nous insistons auprès de chacun pour que ses vaccinations soient maintenues à jour, dégageant l'Association de cette prise en charge pouvant être jugée comme de l'ingérence dans la vie privée.

Afin de répondre à une demande de sécurisation des intervenants chaque nouvel équipier remet avec son acte d'engagement, un extrait de casier Judiciaire.

La Gestion des Dispositifs Prévisionnels de Secours :

Pilotée par Dominique REMY et Yanis BAQUE, elle permet à chaque équipier d'avoir une vision globale des postes de secours programmés au travers du site E-Protec. Chaque engagement est concrétisé lors de la réunion d'équipe mensuelle. Les fiches de postes permettent un suivi précis de la participation.

Un responsable pour le poste est désigné. Il assure :

- la liaison entre les équipiers,
- la diffusion précise des horaires, des renseignements particuliers et des modifications éventuelles (changement d'heure, manifestation annulée...),
- la rédaction du compte-rendu final de poste et sa transmission au responsable du suivi des postes.

Pilotée par Jean-Raymond BOUGRAS, la tâche de suivi des postes permet : la proposition de délivrance mensuelle des tickets restaurant et la réalisation du bilan annuel des postes de secours au travers des bilans générés automatiquement par e-protec.

La saison 2021, ne sera pas forcément planifiée comme les autres années. Connaissant bien nos moyens, nous éviterons encore de nous engager sur plus d'assistances simultanées que ne le permet notre matériel et surtout notre effectif, préférant assurer de notre présence les organisateurs qui comptent sur nous.

Le référentiel (RNMSC-DPS depuis Octobre 2006) relatif à la mise en place des dispositifs de secours clarifie bien le dimensionnement nécessaire des équipes, les compétences requises, le matériel à mettre en place, la formalisation par une convention.

Nous constatons une mise en concurrence systématique de la part des organisateurs vis-à-vis de toutes les associations agréées de Sécurité Civile.

Lors des négociations préliminaires, une exigence toujours grandissante relative aux moyens engagés, aux forfaits financiers, aux documents administratifs à fournir réciproquement et à la remise des fiches de suivi des victimes aux organisateurs en fin de manifestation.

La délégation d'agrément de Sécurité Civile transmise par la FNPC en Octobre 2006 à l'ADPC 91 est renouvelée pour 2021.

Les Chèques repas Bénévoles :

Une compensation au frais de repas direct conforme à la loi !

D'un montant maximum de 5,50 € pour le Chèque Repas du Bénévole, le titre est exonéré de toutes charges pour l'Association et d'impôts pour le bénéficiaire.

Le montant et les modalités d'attribution ont été décidés par l'Association à raison d'un ticket par vacation d'une demi-journée. L'Association tient à jour la liste des bénéficiaires et les montants ainsi perçus. Peu d'activité DPS cette année, donc peu de chèques achetés.

Les Abandons de frais :

Un dédommagement indirect conforme à la loi !

Depuis la loi du 6 juillet 2000 (article 41 de la loi n° 2000-627), les bénévoles qui engagent des frais dans le cadre de leur activité associative, peuvent, s'ils n'en demandent pas le remboursement, bénéficier de la réduction d'impôts applicable au titre des dons aux œuvres ou organismes d'intérêt général. Comme pour les dons manuels, la réduction d'impôt de l'abandon des remboursements de frais est égale à 66% du montant des frais engagés dans la limite de 20% du revenu imposable.

La formule mise en place il y a 15 ans, a permis de dédommager indirectement les bénévoles d'une partie de leurs frais sous forme de déductions fiscales en 2020.

Les uniformes et tenues :

Sujet toujours délicat sur 2020 !

Il y a 15 ans notre Fédération définissait une gamme de vêtements, qui a été modifiée en 2016 avec le choix Fédéral d'un seul fournisseur avec deux commandes groupées annuelles.

Nous avons choisi les pantalons, les polos, les vestes polaires.

Les équipiers les plus actifs ont vu leur uniforme renouvelé, en restituant leur ancienne tenue qui a été reconditionnée. Les nouveaux équipiers sont eux équipés d'un pantalon, d'un sweat-shirt et d'un polo reconditionnés remplacés au bout de 1 an d'activité et 10 postes effectués.

La gestion Administrative des formations

Révolution dans la gestion !

Autonomie de chaque formateur, mais nécessité d'une rigueur croissante.

Chaque formateur est autonome dans son organisation : gestion de salle, inscriptions des candidats. Il doit déclarer au responsable de formation toutes ses ouvertures de cours. Celles –ci font l'objet d'une ouverture sur Forprev-INRS pour le SST et e-protec pour toutes les autres.

Un ordinateur avec imprimante-photocopieur est à disposition au local pour les formateurs. Ils y saisissent dans une base de données, les références des stagiaires. La transmission des données sur clef USB couplée au dossier administratif fonctionne très bien. Les données saisies prennent une numérotation unique au passage dans la base de gestion des formations. Les stagiaires formés deviennent des adhérents après la transmission du fichier au Secrétaire Général.

Une évolution, révolution a eu lieu en 2020 avec la mise en place d'une base Fédérale offrant la possibilité de règlement en ligne notamment.

Les diplômes PSC1 et PSE peuvent être directement reçus par les stagiaires dès validation du dossier par messagerie et au format électronique.

Pour les autres diplômes nous avons abandonné la base de données que nous utilisons depuis plus de 30 ans au profit de simples fichiers Excel.

La rigueur de cette gestion est indispensable car nous avons à justifier régulièrement de cette activité et à délivrer plusieurs duplicatas dans l'année, parfois sur plusieurs années d'archives.

Nos archives remontent à 1992, depuis la mise en place de la gestion des attestations AFPS par l'Association.

Le Chèque Emploi Associatif : **Pour la rémunération des intervenants vacataires !**

Depuis janvier 2004, une formule allégée pour la gestion des vacataires intervenants des associations, a permis à l'ADPC91 de pouvoir employer l'équivalent de 3 salariés à temps plein et de leur verser une rémunération.

Un numéro de Siret a été attribué par l'INSEE (n° 478 704 406 00014). C'est la caisse de retraite Humanis qui gère les points de cotisation. Le Crédit Mutuel au travers de notre compte courant gère les mouvements de fonds nécessaires. La rémunération se fait sur la base minimum du SMIC horaire augmenté de 10%, correspondant à la part des congés payés. Le calcul se fait pour la durée d'une formation standard à 12 heures. Cette rémunération est plafonnée à 30% de la somme encaissée pour le stage.

Le Service Civique : **Une expérience très positive pour 3 personnes !**

Nous avons signé, avec l'organisation de gestion du Service Civique, une extension à 3 personnes en 2018, Nour DHIF, Alexandra NOCQ et Liam VANDEKERCKHOVE ont terminé cette mission en juin, Rayan OLLIVEAU les a remplacé en septembre, outre leur participation accrue sur les manifestations, ont à leur charge l'entretien du local, des véhicules et de leur approvisionnement en petit matériel, ainsi que quelques tâches de gestion administrative. De nouvelles candidatures seront validées en conseil d'administration selon des critères que nous avons prédéfinis.

Les Assurances : **Un partenariat fédéral avec la MAIF !**

Depuis 2007, ce partenariat spécifique a permis d'assurer les équipiers dans le cadre de l'ensemble de leurs activités associatives. Ce contrat couvre également les prêts de salles de formations lors des activités extérieures et l'assurance du local, base de l'association.

Depuis 2010, la MAIF propose des formules attractives pour le parc automobile. (Garanties améliorées, assistance sans minimum de kilométrage). Le statut des remorques est associé aux véhicules qui les tractent.

Le Financement de nos activités :

Notre comptabilité est assurée par Régis ASSOGBA et Christine BRIFAUD. Ils assurent le suivi des comptes, la gestion courante et les relations avec la banque. Une nécessité de gestion au plus près, avec des recherches d'économies pour boucler un budget annuel qui avoisine les 300 000 €.

Les aides publiques quasiment inexistantes !

Le tableau suivant montre le soutien financier accordé par responsables publics du département.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Subventions 196 communes	2720€	2530€	2040€	1340€	1240€	1240€	3150€	1900€	2150€	6300€
Subvention du Conseil Général	9600€	3300€	1000€	0	0	0	0	0	0	0
Réserve parlementaire	0	0	0	2000 €	0	0	2000€	0	0	0

Les Communes qui ont compris notre démarche sont peu nombreuses.

Seules 11 communes nous accompagnent depuis plusieurs années.

Nous remercions les Mairies de **Brunoy** (1000 €), **Cheptainville** (100 €), **Corbeil-Essonnes** (1000 €), **Etampes** (100 €), **Lisses** (1500 €), **Le Plessis Paté** (300 €), **Ormoy** (350 €), **Vert le Grand** (100€), **La Varennes Jarcy** (200€), **Viry Chatillon** (150€), **Yerres** (1500€),

Soit un total de **6300 €**. Valeur jamais atteinte sur 10 années.

Nous ne pouvons que regretter le manque d'implication des autres communes du département, ainsi que l'arrêt de certaines qui nous avaient soutenus par le passé.



Mécénat et donation :

Cette année nous avons reçu une donation très importante.

La **Société VERMILION Energy** qui possède dans notre département une exploitation de forage géothermique et qui est basée sur Melun en Ile de France et principalement dans le bassin Aquitain, a souhaité s'associer à notre action de soutien aux populations en nous faisant un don de 6800 Euros qui a été totalement réinvesti dans 4 défibrillateurs de marque Schiller en remplacement de nos équipements actuels plus maintenus par le fournisseur.

Nous les remercions doublement car l'année dernière elle nous avait déjà grandement soutenue. Nos collègues de Seine et Marne ont également été aidés cette année.

Une fois n'est pas coutume, les gentils petits bénévoles ont activé leur réseau de donateurs et ont collecté du matériel de protection et de désinfection.

- Valeur estimée des dons de matériels collectés : 9614 Euros
- Dons numéraires reçus : 11572 Euros, Cagnotte en ligne 575 Euros

Nos dépenses courantes.

Versés à la FNPC au titre de la solidarité générale

- 9% des sommes perçues dans le cadre des DPS
- 5 € pour chaque certificat de formation Prévention et Secours Civique
- 10 € pour chaque certificat de formation initiale SST
- 5 € pour chaque certificat de formation continue MAC

Des frais fixes qui continuent à augmenter :

- Le prêt immobilier s'élève à un coût annuel de 20 000 €
- L'assurance de nos 7 véhicules s'élève aujourd'hui à 3300 €
- Les taxes diverses 5 000 €
- La législation sur l'usage du matériel d'oxygénothérapie, nous oblige à louer les bouteilles pour un coût de 880 € annuel pour notre parc de 10 bouteilles de 5 litres.
- L'achat des tenues pour l'équipe, est revenu à 4 500 €
- L'achat des fournitures pour les défibrillateurs 500 € par an
- Les contrôles techniques des véhicules 320 € annuellement, ambulances obligent.

Nos dépenses liées à la mission COVID-19.

- Consommables et EPI utilisés, Oxygène, produits de désinfection et de nettoyage, carburants, soit 8521,72 Euros
- Frais de repas Bénévoles : 11850 Euros
- Frais kilométriques Bénévoles : 21215,60 Euros
- Achat de matériel par l'Association : 3371,81 Euros
- Remboursements frais divers Bénévoles : 12754,92 Euros

Nos pertes estimées liées à la COVID-19.

- Formations non effectuées valorisées en Euros : 79720,00 Euros au 30 juin 2020
- Dispositifs prévisionnels de secours non effectués valorisés en Euros : 17000,00 Euros.

Nos recettes habituelles.

Les recettes de Dispositifs Prévisionnels de Secours couvrent habituellement les frais d'entretien des véhicules et le renouvellement des consommables.

Les nécessités d'investissement (renouvellement de véhicule, aménagement des locaux ...) reposent essentiellement sur les rentrées financières générées par la formation :

- 40 € sont demandés aux stagiaires pour une formation aux Premiers Secours,
- 300 € pour un poste de secours d'une demi-journée.

Des négociations particulières peuvent avoir lieu lorsque les moyens mis en place sont plus importants. Nous n'avons pas changé ces tarifs de base depuis plus de 6 ans.

La rémunération pour les postes réalisés hors département (elle dépend de la durée de la mission et des moyens mis en œuvre se fait sur la base d'un tarif préconisé par la FNPC (0,40 € du Kilomètre parcouru, 3€ de l'heure en poste par équipier, 260€ l'engagement d'une ambulance, 70€ celui d'un autre véhicule) et appelé « solidarité Nationale » est vraiment très faible et couvre à peine les frais réels de la mission.

Nos recettes liées à la mission COVID-19

- Recettes de facturation d'intervention aux EHPAD : 21862 €uros
 - Retour d'engagement 14/03 au 12/04 de l'ARS Ile de France. Le 8 juin 2020 : 33997,08 €uros.
 - Retour de solidarité Nationale reversée par la Fédération 3000,00 €uros
 - Réversion Fédérale sur participation personnel sur les centres de test PCR. 21268 €uros.
 - de l'ARS Ile de France pour la période du 13/04 au 10/07 : estimation 26000,00 €uros
- Nous attendons l'estimation liée à notre deuxième période auprès de l'ARS et le SAMU Ile de France.

La communication :

Surtout orientée vers la formation.

- **www.adpc91.org**, redirige la communication principalement vers le site Fédéral.
- **Essonne@protection-civile.org** est le courriel diffusé sur les médias. 20 messages par jour en moyenne sont à traiter.
- **www.protection-civile.org site de la FNPC regroupe plusieurs fonctionnalités :**
 - Informations générales grand public
 - Espace documentaire, site d'espace membre de la Fédération qui permet de retrouver des documents et directives institutionnelles
 - E-Protec, pour la gestion des personnels, matériel et activités
 - E-Compta pour la consolidation les comptes tout au long de l'année
 - E-Boutique pour l'achat de « goodies » et documents édités sous le sigle FNPC.
 - Gestion des formations avec inscriptions en ligne : <https://formations.protection-civile.org>.
 - E-learning pour l'autoformation : <https://campus.protection-civile.org>.

Ces deux derniers sites sont des nouveautés mises en place en 2020.

La maîtrise des médias avec la messagerie et les réseaux sociaux est très délicate et a valu à plusieurs Équipeurs certains rappels à l'ordre. Nous entretenons toutefois une page Facebook pour les informations instantanées, supprimant tous les commentaires qui y sont faits pour éviter les polémiques.

• **La Permanence Téléphonique : Point d'entrée vocal de l'ADPC91 !**

Le numéro **01 60 75 40 96**, présent dans tous les médias depuis près de 40 ans, permet d'asseoir la notoriété de notre association.

La permanence est tenue chaque semaine par un volontaire de l'équipe. Il renseigne l'appelant en fonction de ses demandes et l'oriente soit vers la gestion des postes de secours, soit vers le Formateur qui organise le stage le plus adapté à sa demande, soit vers l'un des membres du bureau. 10 personnes ont assurées cette fonction en 2020.

La permanence Inter associative a été tenue par deux personnes

Le déménagement de la ligne téléphonique au local effectué en 2019 avec la mise en place d'un routeur et d'une liaison par fibre optique a permis la mise en place d'un serveur NAS pour une meilleure fédération des données, la mise en place d'une unité de télésurveillance, un archivage des données historiques.

Nous avons également l'accès aux données par wifi dans les salles de formation.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ACTE de COURAGE et de DÉVOUEMENT

LE PREFET de L'ESSONNE

Vu le décret du 16 novembre 1901 et les textes qui l'ont complété et modifié

Décerne à
l'Association Départementale de Protection Civile

la Médaille de Bronze
pour ACTE DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT

Le Préfet de l'Essonne

Jean-Benoît ALBERTINI

Fait à Evry-Courcouronnes le : 10/07/2020



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous aident directement et indirectement :

- Nos élus,
- Nos membres bienfaiteurs,
- Nos membres adhérents,
- Les responsables de nos entreprises, nos supérieurs hiérarchiques, qui savent fermer les yeux lorsque les activités associatives ont tendance à empiéter légèrement sur le professionnel.
- Chacun de celles et ceux d'entre vous qui ont fait dons de matériels divers,
- Les entreprises qui nous font confiance pour la formation de leurs personnels.
- Les organisateurs d'événementiels qui nous confient la mise en place de leurs dispositifs prévisionnels de secours.
- Les Médecins du SAMU qui ont su nous faire une grande confiance en cette période difficile en nous confiant des missions de secours à personnes.

23141 heures de bénévolat réalisées au grand plaisir de tous !

(Soit un équivalent Bénévole de 277692 Euros)

Espérons que grâce à la volonté de chacun de continuer dans cette voie, à une remise en cause continuelle de nos habitudes, de nos connaissances, de nos moyens, il nous sera permis de poursuivre. Espérons que vous tous, les organisateurs, les sportifs, les stagiaires, les entreprises vous nous accorderez la même confiance pour les années à venir.

Et que malgré l'adaptabilité dont nous avons fait preuve il nous sera possible dans les prochains mois de retrouver une routine de fonctionnement hors gestion de crise.

Nous sommes fiers de porter les couleurs et les valeurs de la
Fédération Nationale de Protection Civile.

Une fédération qui bouge sans se faire remarquer.

Première association agréée de sécurité Civile de France.

***" Ce n'est pas ce que nous sommes qui nous empêche de réaliser nos rêves ;
c'est ce que nous croyons que nous ne sommes pas. "***

(Juste un petit clin d'œil, interprétable à votre guise, à la maxime de Paul Emile Victor, affichée à l'entrée de notre local.)



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER



www.adpc91.org

Tél : 01 60 75 40 96

Courriel : essonne@protection-civile.org

Association Départementale de Protection Civile de l'Essonne

Boîte Postale 238 91007 EVRY Cedex - Siret : 47870440600014 - Affiliée à la Fédération Nationale de Protection Civile
Association agréée N°W912000935 JO du 24/11/1966 & 02/10/1967 - Agrément de Sécurité Civile Délégué depuis 2006
Agrément départemental pour la formation N°93-4653 du 30 Septembre 1993 - Agrément organisme de formation N°1191 06979 91